

**DELIBERATION**  
**relative à la charte relative aux usages du numérique du Cnous**

**La présidente du Centre national des œuvres universitaires et scolaires,**

*Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,  
Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration du Cnous,  
Vu le projet de charte présenté en séance,*

- **Point de l'ordre du jour**  
  
2 – Charte de l'usage du numérique du Cnous
  
- **Entendu l'exposé de Madame Dominique MARCHAND, Présidente du Cnous,**
  
- **Proposition de décision soumise au Conseil d'administration :**

Approbation de la charte amendée suite à la proposition de M. Rivière.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration **approuve, à l'unanimité** des membres présents ou représentés, la présente délibération.

Nombre de membres constituant le conseil : 30  
(dont 28 membres avec voix délibératives)  
Quorum : 10  
Membres participant à la délibération : 16  
Procurations : 4  
Abstention : 0  
**Pour : 20**  
Contre : 0

**Dominique MARCHAND**

*Pièces jointes : Charte de l'usage du numérique*